



**A tous les résidents de la
Commune d'Anniviers**

Anniviers, le 20 mars 2020

Très chers habitants de la Commune d'Anniviers,

Qui aurait pu croire en début d'année, que le Corona Virus (COVID-19) allait semer la pagaille au-delà des frontières de la Chine ?

Et pourtant, nous sommes en pleine tourmente ! Nos voisins font face actuellement à une recrudescence des cas diagnostiqués positifs et malheureusement de décès.

Je tiens tout d'abord à adresser toute ma sympathie aux personnes malades et à leur entourage. Je leur transmets toutes mes pensées positives pour leur permettre de surmonter cette épreuve.

Cette lettre est bien évidemment aussi l'occasion pour moi et au nom de mes collègues de l'exécutif, ainsi qu'à votre nom, de REMERCIER très sincèrement toutes ces personnes travaillant dans le domaine de la santé ou actives dans les secteurs primordiaux privés ou publics et qui ne peuvent pas rester confinées chez elles pour se protéger et protéger leurs familles. Ces personnes ne comptent pas leurs heures et doivent affronter cette tempête en ayant à faire face à des situations dramatiques. Alors un tout grand MERCI à elles et là aussi nous leur envoyons toutes les bonnes ondes possibles pour les aider à tenir le coup !

Par respect pour toutes ces personnes qui travaillent dans des situations difficiles, nous nous devons de les aider, les soutenir et être solidaires. Il y a un moyen très simple : respecter les directives prises par le Conseil Fédéral et le Conseil d'Etat, notamment le respect des mesures d'hygiène et de distances avec autrui. Il est vrai que nous sommes une population connue pour son savoir-vivre et que certains gestes ou situations relèvent d'un automatisme, mais s'il vous plaît c'est vraiment le moment de montrer que nous sommes aussi une population reconnue pour être disciplinée ! Je compte réellement sur vous tous.

Pour ce qui est des prestations des services communaux, nous faisons notre maximum pour qu'elles soient maintenues. Cependant, nous devons appliquer scrupuleusement là aussi les directives fédérales et cantonales, raison de la fermeture de nos écoles et de notre structure d'accueil par exemple, ainsi que de nos guichets. Dans ce dernier cas, vous pouvez toujours accomplir vos démarches administratives en adressant un courriel à info@anniviers.org ou en contactant notre administration au 027/476.15.00.

Par ailleurs, le Conseil municipal est conscient du souci que peuvent se faire les chefs d'entreprises et des commerces ayant dû fermer leurs portes. L'exécutif reste dans l'attente des décisions cantonales, relatives au soutien qui sera apporté dans le domaine de l'économie, qui devraient parvenir d'ici la fin de la semaine prochaine. A réception de ces dernières, nous les communiquerons via notre site internet (www.anniviers.org), sur lequel vous trouvez les communiqués fédéraux, cantonaux et communaux.

Quels que soient notre âge et notre condition : prenons soin de nous et des autres tout simplement en respectant les règles ! Si vous vous mettez vous-même en danger, cela veut dire que vous mettez les autres, vos proches, vos voisins, votre famille en danger.

Tous ensemble c'est le seul moyen d'éradiquer le COVID-19 !
Meilleures pensées et cordiales salutations.

Pour la Commune d'Anniviers : David Melly, Président